

Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

Procès-verbal de la 27^e séance

Le jeudi 7 avril 2016 de 13 h à 16 h, à la salle des Oies Blanches, siège social du CISSS de Chaudière-Appalaches

Légende : Présent Absent

MEMBRES :	<input checked="" type="checkbox"/> BINET, Louise, présidente CRSP - pharmacienne propriétaire Beauce <input checked="" type="checkbox"/> BRETON, Chantal, chef du département de pharmacie par intérim CISSS de Chaudière-Appalaches <input checked="" type="checkbox"/> CARON, Andrée-Anne, pharmacienne propriétaire Beauce <input checked="" type="checkbox"/> FAUCHER, Stéphanie, pharmacienne communautaire Thetford <input checked="" type="checkbox"/> FECTEAU, Diane, pharmacienne secteur Beauce	<input type="checkbox"/> GODBOUT, Dominique, pharmacienne communautaire Lévis <input checked="" type="checkbox"/> MARCHAND, Louis-Étienne, pharmacien, secteur Alphonse-Desjardins <input checked="" type="checkbox"/> MORIN, Nicole, pharmacienne, secteur Thetford <input checked="" type="checkbox"/> PARÉ, Daniel, président-directeur général, CISSS de Chaudière-Appalaches (par téléphone de 13h à 13h45) <input checked="" type="checkbox"/> POULIOT, Véronique, pharmacienne communautaire Montmagny
INVITÉS :	<input type="checkbox"/> GENEST, Pierre, pharmacien-chef, secteur Etchemins	<input checked="" type="checkbox"/> LORD, Marie-Claude, pharmacienne-chef, secteur Montmagny-L'Islet <input type="checkbox"/> ST-PIERRE, Monique, directrice des services professionnels, CISSS de Chaudière-Appalaches <input checked="" type="checkbox"/> VIGNEAULT, Micheline, pharmacienne-chef, secteur Thetford

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
1.	Ouverture de la réunion et mot de bienvenue	La présidente madame Louise Binet, souhaite la bienvenue à tous les participants et après vérification du quorum, déclare la 27 ^e séance du comité régional sur les services pharmaceutiques	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		(CRSP) ouverte à 13 h 5.	
2.	Adoption du projet d'ordre du jour	L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.	
3.	Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2015	Le procès-verbal de la 26 ^e séance est adopté à l'unanimité tel que déposé.	
4.	Suivi des résultats du sondage auprès des pharmaciens de la région de Chaudière-Appalaches (Madame Chantal Breton)	<p>Un total de 10 pharmaciens a répondu au sondage provenant des secteurs de Lévis, Bellechasse, Nouvelle-Beauce et Lotbinière (n=6), du secteur Beauce-Etchemins (n=2) et du secteur Montmagny (n=2). Il semble que le sondage n'aurait pas été transmis aux pharmaciens du secteur de Thetford. Des vérifications concernant les listes d'envoi seront faites.</p> <p>Concernant la représentativité des types de pratiques, 5 pharmaciens-proprétaires ont répondu ainsi que 2 pharmaciens salariés en pharmacie communautaire et 3 pharmaciens salariés en établissement. Aucun chef pharmacien, adjoint ou coordonnateur n'a répondu au sondage.</p> <p>Parmi les sujets à traiter de façon prioritaire par le CRSP, 3 sujets sont ciblés, dans l'ordre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle des pharmaciens dans les GMF; • Rôle et responsabilités des pharmaciens dans le cadre de la mise en place de la Loi 41; • Gestion des INR pour la clientèle de 1^e ligne. <p>Les répondants ont unanimement soutenu la mise en place des tables locales et proposent la tenue de trois rencontres par année (printemps, automne, hiver).</p> <p>Plusieurs commentaires ont été exprimés et se résument selon les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'information (ex. : sur profil santé hôpital); • Manque de formation (ex. : suivi Coumadin^{MD}); • Problématiques rencontrées lors des sorties de l'hôpital des patients, surtout en fin de journée. Difficultés d'approvisionnement des médicaments la fin de semaine; • Utilisation du DSQ à son plein potentiel; • Médication plus rare difficile à s'approvisionner la fin de semaine; • Problématiques en lien avec les prolongations d'ordonnances maintenant permises par la Loi 41; • Disponibilité du BCM à géométrie variable; • Assurer une communication de qualité et rigoureuse entre professionnels. <p>Finalement, les attentes des pharmaciens à l'égard des tables locales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure collaboration entre le milieu hospitalier, communautaire et les GMF, • Partage d'information; • Éviter les duplications de services; • Assurer la continuité des soins pharmaceutiques; 	<i>Diffuser les résultats du sondage dans le prochain INFO-CRSP (C. Breton)</i>

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<ul style="list-style-type: none"> • Formation; • Uniformité dans l'organisation et la qualité des soins offerts et suivi rétroactif des processus. <p>Les membres se disent satisfaits des résultats du sondage qui serviront de base à l'élaboration du plan d'action du CRSP. On convient de diffuser les résultats du sondage via la prochaine parution de l'INFO-CRSP.</p>	
5.	Adoption du plan d'action du CRSP 2016-2017 (Madame Louise Binet et Madame Chantal Breton)	<p>Le plan d'action proposé pour la prochaine année est discuté. Le plan prévoit 8 objectifs/axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les tables locales des soins et services pharmaceutiques; • Mettre en place un outil de communication du CRSP vers les pharmaciens de la région; • Soutenir l'intégration des pharmaciens dans les GMF; • Soutenir la mise en place des services pharmaceutiques prévus à la Loi 41 dans les pharmacies communautaires et des établissements de santé; • Collaborer à la coordination des soins et services pharmaceutiques requis par la Loi 2 (loi sur les soins de fin de vie); • Soutenir l'organisation des soins et services pharmaceutiques concernant l'anticoagulothérapie; • Agir comme carrefour de discussion pour diverses problématiques selon les besoins; • Mettre en place des outils soutenant la continuité. <p>Des mesures spécifiques sont identifiées au plan d'action comme priorités pour la prochaine année. On suggère d'ajouter la mise en place d'une communauté de pratiques pour les pharmaciens en GMF parmi les diverses mesures proposées.</p> <p>Le plan d'action est adopté à l'unanimité.</p> <p>On convient de diffuser le plan d'action via la prochaine parution de l'INFO-CRSP. De même, on convient d'adresser un sondage visant à produire un état de situation concernant la mise en place des activités prévues à la Loi 41 dans toute la région.</p>	<p><i>Diffuser le plan d'action 2016-2017 dans le prochain INFO-CRSP (C. Breton)</i></p> <p><i>Produire un état de situation du déploiement des activités de la Loi 41 dans la région (C. Breton)</i></p>
6.	Suivi des tables locales de soins et services pharmaceutiques (Mme Louise Binet et Mme Chantal Breton)	<p><u>Thetford</u></p> <p>Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre depuis décembre 2015. Une prochaine rencontre devrait se tenir avant l'été.</p> <p><u>Beauce</u></p> <p>La table locale s'intègre aux activités du CRIP. Une portion formation (du genre club de lecture) est le plus souvent prévue à chaque rencontre. Une prochaine soirée de pharmacothérapie devrait se tenir dans les prochaines semaines.</p>	<p><i>Transmettre la recommandation à la santé publique afin de ne pas renouveler l'ordonnance collective de cessation tabagique (C. Breton et L. Binet)</i></p> <p><i>Rappeler aux médecins de ne pas utiliser l'avis de</i></p>

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
		<p><u>Montmagny</u></p> <p>Une première rencontre s'est tenue le 9 février dernier. Plusieurs questions ont été adressées et sont soumises au CRSP :</p> <p>L'utilisation de l'ordonnance collective de santé publique concernant la cessation tabagique est-elle valide suite à l'entrée en vigueur de la Loi 41?</p> <p>Après discussion, le CRSP recommande d'abolir cette ordonnance collective au moment de son renouvellement considérant qu'elle n'est plus utile dans le cadre de la loi 41.</p> <p>Les médecins utilisent la note du pharmacien acheminée lors d'une prolongation d'ordonnance comme outil de prescription.</p> <p>Transmettre un rappel aux médecins à cet effet.</p> <p>Pertinence de transmettre un avis de prolongation d'ordonnance lorsque cette dernière est faite pour un mois?</p> <p>Sensibiliser l'Ordre des pharmaciens du Québec à cet effet. Véronique Pouliot préparera un projet de lettre et le transmettra à Chantal Breton.</p> <p>Une prochaine rencontre de la table locale de Montmagny se tiendra avant l'été.</p> <p><u>Lévis</u></p> <p>La première rencontre de la table locale de Lévis est prévue le 1^{er} juin 2016.</p> <p>On demande que tous les comptes rendus des rencontres des tables locales soient déposés au CRSP.</p>	<p><i>prolongation d'ordonnances comme outil de prescription (V. Pouliot et C. Breton)</i></p> <p><i>Projet de lettre à l'OPQ vs prolongation d'un mois (V. Pouliot et C. Breton)</i></p>
7.	Suivi du dossier – nouveau programme de financement des GMF et implication des pharmaciens (Mme Chantal Breton et Mme Louise Binet)	<p>Une rencontre avec tous les chefs médicaux des GMF et le DRMG est prévue le 21 avril prochain afin de discuter des enjeux reliés au nouveau programme de financement des GMF. Mme Chantal Breton est invitée à y participer et pourra répondre à certaines interrogations concernant le rôle du pharmacien. L'offre de services proposée par le CIUSSS de la Capitale Nationale sera adaptée pour le CISSS de Chaudière-Appalaches, avec l'accord des membres du CRSP.</p> <p>Par ailleurs, Marie-Claude Lord explique sa démarche afin d'obtenir une dérogation du MSSS visant à permettre à un pharmacien d'établissement de contribuer aux activités du GMF de Montmagny considérant leur implication actuelle via le volet des CLSC (qui font partie du GMF).</p> <p>Après discussion, les membres du CRSP conviennent de l'importance d'assurer la présence d'un pharmacien dans les GMF et soutiennent la possibilité qu'un pharmacien d'établissement puisse offrir ses services lorsque cela n'est pas possible par un pharmacien communautaire.</p> <p>De façon unanime, les membres du CRSP appuient la démarche de Montmagny dans un contexte de complémentarité des soins avec les pharmaciens communautaires.</p> <p>En suivi, les membres proposent de faire une cueillette de données auprès des pharmaciens de la région afin de dresser un portrait du nombre de pharmacies ayant conclu une entente avec un GMF.</p>	Dresser un portrait des ententes pharmaciens-GMF dans la région (C. Breton)

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
8.	Varia		
	8.1 Règlements du CRSP et prolongation du mandat des membres dont le mandat se termine en 2016 (M. Daniel Paré)	<p>Monsieur Daniel Paré a été informé par M. Luc Castonguay, sous-ministre adjoint DGPEQ, que des règlements sont en élaboration au MSSS mais que la date de diffusion n'est pas prévue à court terme. On convient de poursuivre selon les mêmes orientations que nous nous étions donnés en mai 2015 lors de la mise en place du CISSS de Chaudière-Appalaches.</p> <p>Puisque le mandat de certains membres se termine en 2016, Monsieur Paré propose également de reconduire le mandat de ces membres jusqu'en juin 2017 afin d'assurer la continuité des travaux. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Madame Chantal Breton mentionne que Madame Dominique Godbout ne pourra plus siéger sur le CRSP temporairement en raison de son congé de maternité. Les membres conviennent de coopter un pharmacien communautaire afin de représenter le territoire de Lévis et les environs.</p> <p>Monsieur Paré souligne en terminant son appréciation des travaux du CRSP qui se déploient d'une façon très intégrée, en conformité des objectifs souhaités par la mise en place des CISSS et CIUSSS. M. Castonguay du MSSS lui a d'ailleurs mentionné que le CRSP de notre région est l'un des, sinon le plus actif.</p>	
	8.2 Programme SIRSAU – problématiques liées à l'approvisionnement des bacs de récupération des aiguilles/seringues (Mme Diane Fecteau)	<p>Madame Diane Fecteau a été interpellée en lien avec une problématique de gestion des risques puisque des pharmacies communautaires réfèreraient des patients vers les CLSC pour le retour des seringues souillées. Après un tour de table, il semble que cette problématique n'ait été adressée qu'en Beauce. On rappelle que le manque de financement du programme SIRSAU fait en sorte que les quotas de bacs de récupération fournis gratuitement ne sont pas suffisants pour répondre à la demande. Comme plusieurs patients ne veulent pas payer les pharmaciens communautaires pour ces bacs, des seringues souillées peuvent ne pas être disposées de façon sécuritaire.</p> <p>On suggère que Madame Fecteau achemine une lettre à Dr Philippe Lessard, directeur de santé publique afin de le saisir de cette problématique.</p>	Adresser une lettre à Dr Philippe Lessard (D. Fecteau)
	8.3 Formation – Faire une différence : thérapies orales en oncologie (Mme Chantal Breton)	<p>On fait part de cette formation donnée par les pharmaciens en oncologie du CISSS de Chaudière-Appalaches pour les pharmaciens communautaires de la région.</p> <p>La formation a eu lieu dans le territoire de Lévis le 18 mars dernier et une trentaine de participants y ont pris part. La formation a obtenu un fort taux de satisfaction de la part des pharmaciens communautaires.</p> <p>La formation sera donnée pour l'ensemble des autres territoires d'ici la fin mai 2016.</p>	
	8.4 Partage d'information des membres	Considérant l'heure tardive, ce point n'est pas discuté.	
	8.5 État de situation des services pharmaceutiques en communauté suite à la Loi 28 (Mme Louise Binet)	Considérant l'heure tardive, ce point n'est pas discuté.	

Point	Sujet	Orientation et décision	Suivi / Responsable
	8.6 Clientèle en RPA et services pharmaceutiques (Mme Louise Binet)	Considérant l'heure tardive, ce point n'est pas discuté.	
	8.7 Date de la prochaine rencontre et de l'assemblée générale annuelle	On convient de tenir la prochaine rencontre du CRSP au début octobre 2016. Il est également convenu de ne pas tenir d'assemblée générale annuelle compte tenu de la récente refonte du CRSP et des nouveaux règlements qui ne sont pas encore disponibles. On préfère mettre l'emphase sur les communications via l'INFO-CRSP ainsi que sur l'animation des tables locales.	
9.	Levée de la séance	La séance est levée à 16 h.	

Par Chantal Breton

Le 14 avril 2016